

Versailles, le 10 septembre 2015

Les IA-IPR de langues vivantes de l'Académie de Versailles

Rectorat  
3, boulevard  
de Lesseps  
78017  
Versailles  
Cedex

à Mesdames et Messieurs les professeurs de  
langues vivantes

S/C Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissement

Inspection Pédagogique  
Régionale de Langues vivantes  
Coordonnatrice  
Antonella DURAND  
IA-IPR d'italien

Tél.  
01 30 83 40 43  
Tcp.  
01 30 83 46 93  
Mél  
frederique.chauvin@ac-  
versailles.fr

**Objet** : Lettre de rentrée 2015

Chères et chers collègues,

Avant toute chose nous souhaitons la bienvenue aux enseignants qui rejoignent notre académie. Et à tous, une excellente rentrée scolaire.

*Cette rentrée marque une étape déterminante de la refondation de l'École de la République afin de poursuivre l'évolution des contenus d'enseignement et des pratiques pédagogiques au service de la lutte contre les inégalités et de la transmission des valeurs de la République. La réforme du collège répond à cette ambition : les textes relatifs à l'organisation des enseignements au collège ont été publiés fin 2014-2015 et les projets de programmes, soumis à la consultation. Un plan exceptionnel de formation s'adressera dès cette année à l'ensemble des enseignants et des personnels d'éducation pour mettre en œuvre cette réforme à la rentrée 2016.*

*Le programme académique de formation 2015-2016 s'infléchit pour prendre en compte ces nouvelles orientations ; en outre des actions de formation supplémentaires seront proposées au premier trimestre au niveau départemental. Progressivement, au deuxième et au troisième trimestres, l'ensemble des personnels bénéficiera d'une formation à l'échelle de l'établissement ou du bassin d'éducation. La formation propre aux nouveaux programmes sera assurée par les corps d'inspection, notamment lors des animations pédagogiques, et dans le cadre du programme académique de formation.*

*Nous encourageons les enseignants et personnels d'éducation des collèges à réfléchir en équipe à l'élaboration des enseignements complémentaires (Accompagnement Personnalisé et Enseignements Pratiques Interdisciplinaires), de manière à contribuer à la réussite de tous leurs élèves.*

*Leur investissement au sein des établissements s'exprimera dans les instances tels que les conseils d'enseignement, le conseil pédagogique, le conseil d'administration, et dans le cadre de l'autonomie pédagogique dont disposent les collèges.*

Les IA-IPR de langues vivantes félicitent très chaleureusement les lauréats des concours. Qu'ils soient assurés de notre préoccupation de leur offrir une formation de qualité grâce aux tutrices et tuteurs de terrain ainsi qu'aux formateurs académiques dont nous saluons ici l'engagement.

De même, nos remerciements vont à tous les professeurs qui ont organisé les certifications A2/B1. En sus des évaluations ponctuelles menées dans un esprit bienveillant, ces certifications contribuent à conforter les élèves dans leurs efforts et leurs progrès.

Il convient en outre de souligner que le professionnalisme des enseignants a contribué de manière décisive au bon fonctionnement des épreuves de la session 2015 du baccalauréat.



2/2

Cependant, dans un souci d'harmonisation et d'équité, certaines difficultés ayant été constatées, des documents de cadrage pour la constitution des dossiers pour les épreuves orales ponctuelles de la série L, de la LV3 et des épreuves orales de contrôle seront proposés pour la session 2016.

L'ouverture à l'international reste un objectif majeur de notre académie. La nécessité en est réaffirmée dans la loi d'orientation et de programmation pour la Refondation de l'École. Aussi chaque établissement sera-t-il doté, dès la rentrée 2015, d'un enseignant référent pour l'action européenne et internationale (E.R.A.E.I.).

De plus, par un travail coordonné et inscrit dans un projet, les professeurs de langues vivantes tireront le meilleur profit des compétences culturelles et linguistiques des assistants étrangers. Nous remercions ici les professeurs référents qui organisent les missions des assistants.

Rappelons enfin que les professeurs de langues vivantes peuvent trouver en ligne de nombreuses ressources, académiques et nationales. Nous vous invitons à consulter régulièrement le portail académique des langues vivantes ainsi que le site national Eduscol.

En ce qui concerne vos coordonnées internet, nous insistons sur la nécessité d'utiliser la messagerie académique pour toute communication professionnelle. Il convient d'activer votre boîte académique, de la consulter et de veiller à l'espace libre pour la réception des messages.

Les IA-IPR de langues vivantes étrangères peuvent être contactés via leur secrétariat par courriel : frederique.chauvin@ac-versailles.fr

Allemand:	Elisabeth Thomas, Catherine Torres
Anglais:	Annie Bessagnet, Sylvie Blavignac, Michel Brusson, Corinne Escales, Françoise Parillaud.
Arabe:	Sophie Tardy
Chinois:	Wenying Yin- Lefebvre
Espagnol:	Beatriz Beloqui, Cécile Cazassus, Maria-Regina Mouette
Hébreu:	Letitia Lambert
Italien :	Antonella Durand
Portugais:	Olinda Pires
Russe:	Christina Aguibetov

Les IA-IPR de langues vivantes travaillent par ailleurs en étroite collaboration avec les trois IEN de LV qui interviennent en lycée professionnel. Soyez assurés que nous partageons l'objectif commun d'un enseignement de langues vivantes de qualité.

Lettres-anglais: Patricia Lasausa, Marc Lewin

Lettres-espagnol : Aurore Cortes-Cheyron

Lettres-allemand: Rémy Cortell

Tous nos vœux accompagnent chacune et chacun d'entre vous pour une année scolaire fructueuse où les langues vivantes trouveront leur légitime place pour « une école exigeante, plus juste et au cœur de la République ».

**Le groupe des IA-IPR de langues vivantes**